



AVIS D'APPEL D'OFFRES
DAO N°10 MAE/AgriFARM/2025

1. Le Gouvernement Guinéen a obtenu un financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) dans le cadre du Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés (AgriFARM-HMG), et l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux d'Aménagement hydroagricole de 2 168 ha de périmètres agricoles pour un délais d'exécution de cinq (05) mois pour chacun des lots en faveur du Projet AgriFARM en Haute et Moyenne Guinée dans les Préfectures de Dabola , Kankan, Kouroussa , Dinguiraye et Siguiri.**

Ces travaux sont constitués en cinq lot (05) lots pour un délais d'exécution de cinq (05) mois pour chacun des lots :

- Lot 1 : Travaux d'aménagement de 156 ha de plaines de Bowolenna et Toumania, préfecture de Dabola ;
- Lot 2 : Travaux d'aménagement de 837 ha de plaine de sélénmoussayah, préfecture de Kankan ;
- Lot 3 : Travaux d'aménagement de 421 ha de plaine de Norassoba, préfecture de Siguiri ;
- Lot 4 Travaux d'aménagement de 265 ha de plaine de Komola Faraba, préfecture de Kouroussa et
- Lot 5 Travaux d'aménagement de 490 ha de plaine de Sokoma Farani, préfecture de Dinguiraye

2- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à travers le PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHÉ-AGRIFARM, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux d'Aménagement hydroagricole de 2 168 ha de périmètres agricoles** pour le compte du Projet AgriFARM dans les Préfectures de Dabola, Kouroussa, Kankan ,Siguiri et Dinguiraye.

3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des Marchés Publics, concerne tous les soumissionnaires éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics. L'appel d'offres est ouvert aux seules entreprises arabes ou africaines ou les groupements entre ces entreprises. Une entreprise arabe ou africaine est celle dont plus de 50% des parts sociales appartiennent à une personne physique ou morale issue d'un pays arabe ou africain. Les soumissionnaires, seuls ou en groupement, fourniront tous les documents administratifs nécessaires pour justifier leur éligibilité. Les



soumissionnaires fourniront la preuve de leurs capacités d'autofinancement à hauteur de 30% du montant HT-HD de leur offre.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots en fonction de leur capacité à exécuter plus d'un lot à la fois. Il ne sera pas autorisé l'adjudication de plus d'un lot à un soumissionnaire.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet AgriFARM sis dans la Commune Urbaine de Mamou, Quartier Tambassa Tél :622 27 24 43, E-mail : MARCHES.AGRIFARM@agrifarm-guinee.org /SDIALLO@agrifarm-guinee.org du lundi au Jeudi de 9H à 17H30 et le vendredi de 9H à 13H.

5. Les exigences en matière de qualifications applicables aux candidats sont les suivantes :

Capacité financière : Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir les bilans des trois (3) dernières années ;
- Avoir une capacité financière ou une facilité de crédit délivrée par un établissement financier reconnu d'un montant de :
 - **Lot 1 : Seize milliards huit trente-sept millions de francs guinéens (16 837 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible ;
 - **Lot 2 : quarante-quatre milliards quatre cent quatre-vingt-quinze millions de francs guinéens (44 495 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible ;
 - **Lot 3 : Vingt-cinq milliards six cent millions de francs guinéens (25 600 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible ;
 - **Lot 4 : Onze milliards sept cent soixante-quatorze millions de francs guinéens (11 774 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible et
 - **Lot 5 : Trente-trois milliards neuf cent trente-sept millions de francs guinéens (33 937 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible.

6.Capacité technique et expérience : Le Soumissionnaire doit prouver avec documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : la réalisation d'au moins trois (03) marchés similaires en nature et en volume durant les dix (10) dernières années et disposer d'un équipement et d'un personnel qualifié et suffisants.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **Lundi, 06 Janvier 2025 à 10H00** contre un paiement non remboursable d'un montant de **Huit Millions Francs Guinéens (8 000 000 GNF)**.



Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

La méthode de paiement sera comme suit :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Reçveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. 20% sur le numéro 622 27 24 43 au compte du projet

Une redevance de 0.60% du montant hors taxes sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires

0,3% du montant hors taxes du contrat sera payé au compte de la DGCMF, comme frais d'immatriculation des contrats

Les offres devront être rédigées en langue française et les versions physiques déposées en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** à l'adresse ci-après : siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine au plus tard **le Mercredi, 19 Février 2025 à 12H00 mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés. Les offres seront ouvertes le même jour à **12H30 mn** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : **Siège du PROJET AGRICULTURE FAMILIALE, RÉSILIENCE ET MARCHE-AGRIFARM à Mamou sis dans la Commune Urbaine.**

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot N°1** : pour un montant de **deux cent cinquante-cinq millions de francs guinéens (255 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible et
- **Lot N°2** : pour un montant de **six cent soixante-dix millions de francs guinéens (670 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible.
- **Lot N°3** : pour un montant de **trois cent quatre-vingt-cinq millions de francs guinéens (385 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible et
- **Lot N°4** : pour un montant de **cent quatre-vingts millions de francs guinéens (180 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible.
- **Lot N°5** : pour un montant de **cinq cent dix millions de francs guinéens (510 000 000 GNF)** ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Ces garanties demeureront valides pendant cent vingt (120) jours après le dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Une visite des lieux sera organisée par l'Administration. Chaque soumissionnaire prendra en charge tous ses frais liés au transport et à l'hébergement. Au





préalable une réunion d'information regroupant tous les soumissionnaires sera également organisée par l'Administration.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Felix LAMAH

Guinée

